

Les Infos de Base

mercredi 3 août 2005
volume 8, numéro 31
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*^{md}. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Québec*

1 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 31 du 3 août 2005. Les modifications apportées par L.Q. 2005, c. 19, 23, 25, 28, 31 et entrées en vigueur au 3 août 2005 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 août 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 31 du 3 août 2005, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 30 du 30 juillet 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 août 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 27 juillet 2005, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 23 juillet 2005.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2005.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2004.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la région du Centre-du-Québec au fonds d'aménagement, [R.R.Q., c. **M-35**, r. 42.1], a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bois du Centre-du-Québec au fonds d'aménagement, Décision 8370 du 25-07-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 4062, a. 1.

Règlement imposant aux producteurs acéricoles une contribution spéciale pour des fins de promotion et de publicité, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 0.2], abrogé.

Règlement abrogeant le Règlement imposant aux producteurs acéricoles une contribution spéciale pour des fins de promotion et de publicité, Décision 8372 du 25-07-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 4063, a. 1.

Règlement sur les contributions des producteurs de bois du Centre-du-Québec, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 0.18.02], aa. 1, 1.1, 1.2, 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bois du Centre-du-Québec, Décision 8371 du 25-07-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 4062, aa. 1-4.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Règlement sur le fonds de garantie des producteurs de tabac jaune, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 12.0001], a. 17.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le fonds de garantie des producteurs de tabac jaune,
Décision 8369 du 21-07-05, (2005) 137 G.O. 2, 4061, a. 1.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 13.2], aa. 38, 40, 58, 58.1, 58.2, 58.3, 58.3.1, 58.4, 58.6-58.8, 58.11, 62.4, 78, 91, ann. 5.2, 5.3.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet,
Décision 8356 du 11-07-05 et Décision 8367 du 21-07-05, (2005) 137 G.O. 2, 4055, aa. 1, 2;

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet,
Décision 8368 du 21-07-05, (2005) 137 G.O. 2, 4055, aa. 1-11.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.